



MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

CONFÉRENCES EN LIGNE
« Le Musée par en Live »

LIBERTÉ DE CRÉATION

LA CULTURE À L'ÉPREUVE DES REVENDICATIONS IDENTITAIRES ?

MERCREDI 9 DÉCEMBRE DE 18H À 19H
EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK DU MUSÉE

Que signifie aujourd'hui la liberté d'expression dans le domaine des arts ? Faut-il parler d'auto-censure pour les institutions culturelles ? A l'heure du développement de la culture de l'annulation (cancel culture) et des pratiques de dénonciations qui tendent à créer des vides dans les récits historiques et les expositions artistiques en fonction des mobilisations du présent, comment garantir la liberté de création ? Faut-il la sacraliser ou au contraire l'adapter au contexte ? Quelle place les institutions culturelles et les musées accordent-ils aux identités dans la production de récits ? Faut-il prendre en compte les sensibilités du public et répondre aux demandes de reconnaissance ? Comment les musées parviennent-ils à répondre à ces défis au cœur de leur mission culturelle ?

Intervenants :



• **Elisabeth Caillet**, experte en médiation culturelle, membre du comité scientifique de la Fondation Lilian Thuram, agrégée de philosophie, docteur en Sciences de l'éducation. Après une carrière essentiellement au ministère de la Culture, elle contribue à la création de la Fondation Lilian Thuram, éducation contre le racisme. Elle y participe régulièrement en particulier comme membre de son comité scientifique.



• **Thomas Golsenne**, docteur en histoire de l'art, est maître de conférences en histoire de l'art et culture visuelle modernes à l'université de Lille. Parmi ses dernières publications : (co-dir. avec P. Ribault), *Essais de bricolage. Ethnologie de l'art et du design contemporain*, éd. de l'Ehess, 2015 ; (co-dir. avec C. Maillet), « Images émancipatrices », *Images Re-vue*, n° 6, 2018 ; (dir. avec F. Cozzolino), « Par-delà art et artisanat », *Images Re-vue*, n° 7, 2019.



• **Alexia Fabre**, conservatrice en chef du MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne à Vitry-sur-Seine, elle a précédemment dirigé le musée départemental de Gap de 1993 à 1998. À partir de 1998, c'est elle qui reprend, reformule et mène à bien le projet culturel et scientifique du MAC VAL, qui ouvrira ses portes en 2005. Alexia Fabre y mène depuis une politique artistique et culturelle en direction des artistes contemporains et des publics. En 2009 et 2011, la codirection artistique de Nuit Blanche Paris lui a été confiée avec Frank Lamy, chargé des expositions temporaires du MAC VAL.

Une rencontre animée par **Renaud Dély**, journaliste Arte France Info.

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION | AQUARIUM TROPICAL

293 avenue Daumesnil - 75012 Paris | www.palais-portedoree.fr

LIVRES

- **Fourest Caroline**, *Génération offensée : de la police de la culture à la police de la pensée*
Paris : Grasset, 2020, 156 p.
La question de l'appropriation culturelle fait débat dans le monde. La parole est confisquée selon l'origine géographique ou sociale, selon le genre et la couleur de peau, ainsi que selon l'histoire personnelle d'un individu. L'auteure affirme que la France serait également touchée par ce phénomène, déplorant l'action des groupes de pression pour faire interdire des expositions ou des pièces.
- **Talon-Hugon Carole**, *L'art sous contrôle : nouvel agenda sociétal et censures militantes*
Paris : Puf, 2019, 137 p.
À travers une analyse historique, l'auteure met en perspective l'émergence d'une nouvelle forme de censure de l'art contemporain (boycotts, pétitions, etc.) avec celle d'un art militant pour des causes liées aux minorités raciales et sexuelles, aux inégalités ou encore à la décolonisation. Elle questionne la pertinence de cette atmosphère de moralisation après plusieurs décennies d'art formaliste.
- **Pierrat Emmanuel**, *Nouvelles morales, nouvelles censures*
Paris : Gallimard, 2018, 164 p.
Sous des prétextes apparemment légitimes (devoir de mémoire, droits des minorités, etc.), le principe de liberté d'expression subit d'incessants coups de boutoir. Il est urgent, selon l'auteur, d'analyser ce que cherche à imposer cette nouvelle morale en forme de censure, de dire par qui elle est pensée et activée, d'où elle vient, quels intérêts elle sert.

ARTICLES

- « **Les médiateurs devant/avant la censure** » / Elisabeth Caillet
Raison présente, 2011, n° 177, pp. 81-90
La liberté d'accès aux œuvres de l'art et de la culture fait partie intégrante des droits de l'homme. Face aux censures de plus en plus nombreuses qui touchent le monde de l'art, des professionnels de l'art et de la culture se sont associés à la Ligue des Droits de l'Homme pour créer en 2003 un «Observatoire de la Liberté d'expression en matière de création». En quoi sa réflexion concerne-t-elle les médiateurs en charge de la démocratie culturelle ? - <https://bit.ly/39PGq5k>
- « **Liberté de création : quelles menaces ? Quelles avancées ?** »
L'Observatoire, vol. 46, no. 1, 2015, pp. 3-9.
Comment se porte la liberté de création ? Qui doit juger les œuvres d'art et selon quels critères ? En quoi la liberté de création se distingue-t-elle de la liberté d'expression ? L'œuvre d'art doit-elle être considérée juridiquement comme une expression spécifique, autonome, ou doit-elle s'assujettir aux normes morales, politiques ou religieuses ? - <https://bit.ly/33ENqy1>

- **Liberté artistique**

Unesco, 2019

La liberté artistique est la liberté d'imaginer, de créer et de distribuer des expressions culturelles diverses sans censure gouvernementale, interférence politique ou pressions exercées par des acteurs non étatiques. Elle comprend le droit de chaque citoyen d'accéder à ces œuvres et est essentielle au bien-être des sociétés. - <https://bit.ly/3qldBDn>

- **La liberté de création artistique au sens de la loi du 7 juillet 2016**

Revue des droits et libertés fondamentaux, 2017, n° 50

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, a consacré dans son article 1er, la liberté de création artistique. L'atteinte à cette liberté, ainsi qu'à la diffusion de la création artistique, est sanctionnée par de nouvelles sanctions pénales prévues par l'article 2. Mais cette proclamation s'avère essentiellement politique et ne clarifie guère le contenu et la portée de cette liberté, que l'on peut rapprocher de la liberté d'expression mais aussi du droit à la culture.

<https://bit.ly/3mAyh85>

- **« Le retour de la censure » / Gaël Brustier**

Slate, 19 janvier 2018

Le monde de la culture est confronté à un défi redoutable : la montée de nouvelles formes de censures, venant de la société, de groupes de pression, d'associations ou de collectifs ad hoc. Pour l'heure, dans la plupart des cas, les pouvoirs publics font preuve de courage... jusqu'à quand ? <https://bit.ly/37zO8hb>

- **La censure existe-t-elle au musée ?**

VL, 10 mai 2018

Depuis le 9 mars au musée d'art contemporain de Lyon, Adel Abdessemed présente sa dernière exposition : *L'antidote*. Un espace n'est pourtant pas utilisé dans le musée. Une vidéo a été retirée victime de polémique sur les réseaux sociaux. - <https://bit.ly/3g2Y7iC>

- **Face aux sujets sensibles, des lieux d'exposition pratiquent l'autocensure**

Le Monde, 03 mars 2015

En quelques semaines, plusieurs centres d'art ont retiré de leur programmation des œuvres jugées à risque. *Tour d'horizon*. - <https://bit.ly/3mAr4F6>

DOCUMENTS AUDIOVISUELS ET SONORES

- **VIDEO. Décryptage : C'est quoi la liberté d'expression ?**

France tv, 21 octobre 2020

De 1789 à aujourd'hui, focus sur les bases de cette liberté fondamentale.

<https://bit.ly/2Vt0x0A>

- **Daniel Buren : « Le pire dans le système de l'art, c'est très souvent l'artiste »**

France culture, 12 mars 2020

Quatrième volet de la série « A voix nue » avec Daniel Buren qui revient que quelques créations qui ont marqué son oeuvre depuis les années 1970, de sa bannière censurée au Musée Guggenheim de New-York au Pavillon français de la Biennale de Venise en 1986.

<https://bit.ly/3oiC8ah>

- **Faut-il purifier la culture ?**

REPLAY, n° 286, mars 2020

Le déroulement de la dernière cérémonie des Césars l'a bien montré : la création et le patrimoine artistiques sont aujourd'hui traversés par d'immenses tensions. Ils focalisent une large part des malaises qui touchent notre civilisation, en particulier les violences sexistes et les discriminations en tout genre. - <https://bit.ly/33PJ32V>

CONFÉRENCE

- **Centre Pompidou, le 17 février 2018**

Ces derniers mois, de nombreuses et très diverses accusations ont été portées contre des œuvres d'art, et vont jusqu'à demander et obtenir la fermeture d'une exposition ou d'une rétrospective filmique, le retrait d'un tableau, ou la suppression d'une affiche. Comment recevoir ces attaques portées contre des créations artistiques quand elles visent jusqu'à leur interdiction ? Où la liberté de création s'arrête-t-elle ?

Désireux d'aborder les questions de société cruciales de notre temps, le Centre Pompidou et la Bpi s'associent pour évoquer ce débat très actuel du paysage culturel.

<https://bit.ly/3gfOkWC>

SITE INTERNET

- **Observatoire de la liberté de création**

Censurer la création, c'est porter atteinte à la faculté de chacun de pouvoir jouir des arts et des œuvres, et porter atteinte au débat et à la faculté critique. Le respect de la liberté de création est essentiel pour la démocratie. Or les formes de censures ou de restrictions imposées aux œuvres et aux artistes ne cessent de se multiplier. La LDH a créé un « Observatoire de la liberté de création » qui, avec de nombreux partenaires, intervient sur ces questions.

<https://bit.ly/39Q8WUr>